



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 14 JANVIER 2025

Le résumé ci-dessous n'a aucune valeur légale. En cas de contradiction entre ces informations et le procès-verbal en vigueur, ce dernier prévaut.

Finances et administration

Appropriation – surplus non affecté pour l'année 2025

La Municipalité dispose d'un surplus financier provenant de l'année 2024 de 230 000\$. Le conseil a résolu d'affecter ce surplus à l'année 2025 pour répondre aux besoins financiers de la municipalité.

Appropriation – Fonds carrières et sablières – entretien des routes

Le conseil a approuvé l'appropriation de 185 000\$ du fonds carrières et sablières à l'entretien des routes desservant les carrières et sablières.

Mandat pour les missions d'audit du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2024

Un mandat a été donné à la firme FBL pour effectuer les missions d'audit des travaux réalisés sur les chemins Scotch, Avoca et Walker, pour une somme de 5 000.00\$ plus taxes.

Consultant externe - finances

Le service des finances a obtenu l'autorisation de retenir les services d'un consultant externe en soutien à ses activités pour un montant maximum de 20 000\$.

Travaux publics

Subvention – Programme d'aide à la voirie locale pour la réfection du chemin Kilmar

Le conseil a autorisé le directeur général de la Municipalité à signer une convention d'aide financière avec le ministre des Transports, dans le cadre de la subvention demandée au PAVL pour la réfection du chemin Kilmar, dans le secteur Belvédère.

Urbanisme et développement du territoire

Demandes de dérogations mineures

Le conseil a accepté les demandes de dérogations mineures suivantes :

- Numéro 2024-00268, pour le lot 5 926 063, afin de permettre la subdivision du lot 5 927 199 et la réalisation d'une rue privée pour désenclaver le lot 5 926 063.

- Numéro 2024-00267, pour le lot 6 209 563, afin de régulariser l'emplacement du bâtiment principal dont la marge de recul avant est à 7,04 mètres, et la galerie avant à 5,87 mètres.

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 14 JANVIER 2025

Le résumé ci-dessous n'a aucune valeur légale. En cas de contradiction entre ces informations et le procès-verbal en vigueur, ce dernier prévaut.

Assistance professionnelle en urbanisme

Le conseil a retenu les services de la firme d'urbanistes Apur pour soutenir le service d'urbanisme pour un montant maximum de 30 000\$ pour l'année 2025.

Environnement, santé et bien-être

Disposition des matières résiduelles

Un contrat a été octroyé à la firme Waste Management pour un montant de 29.09\$ à la tonne, pour un maximum de 80 000\$ plus taxes pour l'années 2025.

Suivi de la qualité de l'eau à Grenville-sur-la-Rouge

L'Organisme des bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS) est mandaté par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour assurer la gestion intégrée de l'eau et des milieux de vie. Les principaux objectifs du Programme sont notamment de dresser un portrait de la qualité de l'eau et de cibler les secteurs potentiellement problématiques. À cette fin, le conseil a autorisé la signature d'un partenariat avec l'OBV RPNS pour la mise en œuvre du Programme de suivi de la qualité de l'eau à Grenville-sur-la-Rouge, pour un montant de 3905\$, couvrant notamment les frais d'analyse de l'eau.

Adhésion - Organisme de Développement ornithologique d'Argenteuil

Le conseil a résolu d'adhérer à l'Organisme de développement ornithologique d'Argenteuil, dont la mission est de développer le caractère ornithologique de tout le territoire de la MRC d'Argenteuil, en favorisant l'accès, les connaissances et les intérêts pour les oiseaux et leurs habitats, afin d'en assurer la protection. L'adhésion est de 250\$ par année.

Règlementation

Taxes foncières, tarification et compensations pour 2025

Un avis de motion et dépôt du règlement numéro 2025-01-208-130 décrétant les taux de taxes foncières, de tarifications et de compensations pour l'année 2025 a été déposé

Correspondances et affaires nouvelles

Opposition au projet d'installation de gestion de déchets près de la surface à Chalk River

Le gouvernement du Canada projette de construire une installation de gestion de déchets près de la surface (IGDPS) à Chalk River, visant à entreposer 1,5 million de mètres cubes de déchets nucléaires de faible et moyenne activité. Étant donné que la rivière des Outaouais



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 14 JANVIER 2025

Le résumé ci-dessous n'a aucune valeur légale. En cas de contradiction entre ces informations et le procès-verbal en vigueur, ce dernier prévaut.

constitue une source d'approvisionnement en eau potable essentielle des millions de personnes au Québec et en Ontario et représente un milieu naturel prisé pour les activités récréatives, le conseil estime qu'il est impératif de protéger cette ressource vitale contre tout risque de contamination radioactive à court, moyen et long terme. Comme plus de 140 municipalités, MRC et villages du Québec, depuis avril 2021, le conseil a adopté une résolution exprimant son opposition aux plans actuels des Laboratoires Nucléaires Canadiens (CNL) pour ce projet.

Le conseil demande aussi au gouvernement du Canada de respecter les normes internationales de l'Agence internationale de l'énergie atomique en matière de gestion des déchets nucléaires et de tenir des assemblées publiques supplémentaires dans les municipalités du Québec afin de permettre aux citoyens et aux élus de s'exprimer sur ce projet.

Aide financière Société Alzheimer Laurentides

Le conseil a résolu d'octroyer une aide financière de 250\$ à la Société Alzheimer Laurentides pour l'aider à bonifier les services qu'elle offre aux personnes touchées par la maladie d'Alzheimer ou d'un autre trouble neurocognitif majeur.

Appui Ville de Brownsburg-Chatham - Fermeture du pont Henri-Raby

Le pont Henri-Raby, propriété du ministère des Transports et de la Mobilité durable, est fermé pour une durée indéterminée, pour des fins de réfection. Comme ce pont est l'accès principal du transport scolaire et des marcheurs vers une école primaire, le conseil appuie la Ville de Brownsburg-Chatham pour que le MTMD assume les frais associés à la mise en place d'un chemin de détour ainsi que tous les frais d'entretien des routes empruntées par ce détour, afin de garantir la sécurité et le bon état des infrastructures affectées par la fermeture du pont Henri-Raby.